

**ELECTION - RENOUELEMENT PARTIEL DES PERSONNELS BIATSS AU CONSEIL
DE L'UFR SEGMI**

Date du scrutin : mardi 25 mars 2025

COLLEGE BIATSS

Vu le code de l'éducation et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

Vu l'arrêté n° 2025/0031 relatif à l'élection partielle des représentants des personnels BIATSS au conseil de l'UFR SEGMI ;

Vu le procès-verbal de dépouillement n° 2025/0050 pour l'élection des représentants des personnels au conseil de l'UFR SEGMI, s'étant tenu le mardi 25 mars 2025 sur les sites de Nanterre.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 27

2 - Nombre de votants : 17

3 - Nombre de suffrages : 17

- Bulletins blancs et nuls : 2

- Suffrages exprimés : 15

**Considérant que la liste « BIATSS UFR SEGMI » a obtenu 15 voix,
Considérant que la liste « BIATSS UFR SEGMI » a obtenu l'ensemble des suffrages
valablement exprimés.**

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	TOTAL	Noms des élus - titulaires
BIATSS UFR SEGMI	15	2	2	MARTYN Sophie MARINHO DA SILVA Roméo

Les nouveaux élus prendront leurs fonctions le 25 mars 2025, pour la durée du mandat restant à courir des membres en exercice, soit jusqu'au 28 septembre 2027.

Fait à Nanterre le 28 mars 2025

La Présidente de l'Université



Caroline ROLLAND DIAMOND